

Avec les élections professionnelles de juin dernier nous, les salarié-es de Ic-france, espérons sans doute que notre situation sociale et nos conditions de travail deviennent le cœur des préoccupations tant du CE, des DP que des syndicats... **6 mois après** où en sommes nous ?

Nous l'avions dit lors de notre campagne : il était urgent de reprendre les accords un par un afin de les améliorer ! Il nous semblait évident que pour mener à bien cette mission, il fallait s'inscrire dans une démarche constructive et avec méthodologie, afin de donner des priorités à ce qui est urgent ! De plus, il nous semblait aussi évident de le faire dans la plus grande transparence afin que tous les salarié-es puissent s'emparer des débats, faire des propositions et le cas échéant se mobiliser pour établir un rapport de force. **SUD pense qu'il est important de négocier avec un bon rapport de force et s'il le faut, appeler à la grève...**



Malheureusement, au lieu de prendre dossier par dossier, nous assistons depuis le mois de juin à une course effrénée à la dénonciation de tous les accords... de la part de la direction... mais aussi de la part d'autres syndicats !

Y'a une NDS pour ça ?

Sommes-nous des super héros ?

Nous nous devons d'être honnêtes et de poser clairement les questions :

- Est ce qu'il paraît sérieux de négocier 8 accords en un délai si réduit, et notamment 4 en parallèle ?

Allez-nous on le dit clairement : **NON !** Vos élus SUD ne sont pas des supermans et des superwomans !!! Nous ne pouvons pas travailler sérieusement sur autant d'accords à la fois. .. Il y aura bien quelques caïds et arrogants qui vous diront le contraire mais au vu du niveau des débats nous ne sommes vraisemblablement pas les seuls.

Il n'y a pas de doute sur le grand vainqueur de ce petit jeu... Tout aura été revu et rien d'amélioré !

Le pire : l'absence de communication et de mobilisation...

Nous considérons qu'il s'agit d'une grave erreur et ne servira que les intérêts de la direction !!!





Vos élus DP SUD ont mis en place dès le mois d'octobre des permanences DP au T2 et à l'espace @ir. Vous êtes par ailleurs de plus en plus nombreux à vous rendre à ces rendez-vous d'échanges avec vos élus. L'idée est de tisser un lien de proximité, d'être à votre disposition. Intention qui semble partagée par les DP CGT puisqu'ils ont également instauré ces rendez-vous par la suite. Nous sommes ravis de ces succès et de permettre que les choses changent !

NOTA BENE : Les prochaines permanences auront lieu le mercredi 17 décembre au cyber du T2 et le jeudi 18 décembre à l'espace @ir, pendant les pauses déjeuner.

COMITE DE GROUPE : SUD signe l'accord

Un accord a minima a été trouvé sur un comité de groupe regroupant l'ensemble des entreprises du groupe Armatiss et Ic-france. La direction du groupe, bien embêtée, n'a jamais voulu donner les moyens à la libre expression et à l'organisation d'un véritable dialogue social au niveau du groupe. Pour la direction Armatiss-Ic, il n'y a qu'une chose à centraliser sur le groupe : les bénéfices ! Pour le reste vivons cachés et divisés, c'est toujours plus facile pour maîtriser les élans revendicatifs des salarié-es.

Cet accord est la première pierre qui permettra de connaître les vrais résultats du groupe !



SUD a demandé à la direction de mettre en place un **comité de groupe européen** afin de mieux appréhender les flux économiques et les délocalisations intra-européennes ainsi que de créer un pont entre les salarié-es français, portugais et polonais du groupe.



Parce qu'il s'agit toujours et avant tout de défendre au mieux les intérêts de l'ensemble des salarié-es, nous sollicitons vos avis pour la négociation des **prochaines NAO 2015** qui va s'ouvrir. Nous vous invitons à **nous retourner le coupon joint à cette diffusion.**

Les élus CE SUD tiennent à vous présenter toutes leurs excuses pour le retard dans la publication des procès verbaux des réunions CE de septembre et octobre derniers. En effet, au vu de la qualité et du sérieux dans la rédaction de ces derniers, la délégation SUD s'est vue contrainte de voter contre l'approbation de ceux-ci lors de la dernière réunion CE, obligeant le secrétaire à revoir ses copies.

